

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften = Revue suisse des sciences de l'éducation = Rivista svizzera di scienze dell'educazione

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Bildungsforschung

Band: 40 (2018)

Heft: 1

Artikel: Des manuels comme vecteurs de transferts culturels

Autor: Fontaine, Alexandre / Mestral, Aurélie de / Rouiller, Viviane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des manuels comme vecteurs de transferts culturels.

Circulations transcantonales de savoirs scolaires au prisme des manuels d'histoire, d'instruction civique et d'allemand en Suisse (19^e-20^e siècles)

Alexandre Fontaine, Aurélie de Mestral, Viviane Rouiller¹

L'objectif de cet article est de proposer une analyse de la circulation transcantonale des savoirs scolaires en Suisse en s'appuyant sur les développements méthodologiques de la notion de transferts culturels. Il s'agit ainsi de penser le manuel scolaire comme un vecteur de transferts culturels, qui permet la circulation et l'appropriation de savoirs pluriels liés à la consolidation de normes identitaires, cantonales, régionales ou nationales. L'article propose d'étayer les mécanismes de transfert en examinant des manuels d'histoire, d'éducation civique et d'allemand qui circulent entre les cantons suisses et même au-delà des frontières nationales.

Dans un article publié en 1932 et consacré aux racines fribourgeoises de l'éducation civique, le pédagogue neuchâtelois Pierre Bovet s'interroge sur les multiples rééditions d'un manuel rédigé par un enseignant gruyérien au milieu du 19^e siècle, que l'on retrouve quelques années plus tard à Paris sous le titre de *Manuel du citoyen français*. Bien que l'ouvrage fut conçu pour les écoles catholiques de Fribourg, Bovet constate que ses contenus ont également traversé les frontières cantonales pour être substantiellement réécrits et absorbés par d'autres cantons, protestants cette fois-ci. L'analyse de Bovet est intéressante à plus d'un titre. Elle souligne que les manuels scolaires sont des objets transposables, aux contenus élastiques, et qu'ils circulent au prix de (re)traductions plurielles. Il faut dire que l'objet *manuel* incarne un médiateur particulièrement opérant et par là même un vecteur de transferts culturels, dans le sens où il permet, par sa reprise ou sa refonte, la translation d'idées, de concepts ou de savoirs que des autorités scolaires ou politiques cherchent à s'arroger.

L'historien québécois Paul Aubin parle d'une «diaspora des manuels» à l'échelle globale et plaide pour l'ouverture d'un vaste chantier de recherche sur les transferts culturels ainsi favorisés par l'exportation des manuels.² Mais qu'en-tend-on au juste par transfert culturel? Cette notion, apparue dans les années 1980 au sein d'un groupe de chercheurs franco-allemands regroupé autour de Michel Espagne et de Michael Werner (1987; Espagne, 1999, 2013) a subi des interprétations diverses et mérite de fait quelques éclaircissements. Il importe

de rappeler qu'il ne s'agit pas d'aborder, d'une manière devenue assez banale, les relations entre les espaces culturels, qu'ils soient nationaux ou définis par des appartenances plus floues, ethniques, linguistiques ou religieuses; il s'agit encore moins de comparer ces espaces. L'objet, de façon beaucoup plus spécifique, est de mettre en évidence les points d'articulations qui les relient pour s'attacher au point essentiel qui est la question de la réinterprétation liée au déplacement dans l'espace ou dans le temps (Aubert-Nguyen & Espagne, 2015, p. 16). Formalisée à son origine pour répondre à l'insatisfaction laissée par les études comparatives, la recherche sur les transferts culturels s'est développée dans un cadre épistémologique évolutif qui tient compte de trois postulats centraux:

- L'identification dans la culture de départ, lors de la sélection précédant les transferts, des éléments significatifs qui se retrouveront dans la culture de réception (techniques, pratiques sociales ou politiques, idées, textes, religions, objets d'art).
- Le mécanisme de transmission de ces éléments à travers des structures institutionnelles, des contacts personnels ou des objets (traducteurs, éditeurs, chercheurs, collections, institutions culturelles et de recherche comme les musées, académies, universités, lieux de culte, bazars, etc.).
- Le mécanisme de la réappropriation par un espace d'accueil de données importées qui ne se limite pas au déplacement d'un original intact vers un autre contexte (par emprunt direct), mais suppose une dynamique de réinterprétation, d'adaptation, de transformation et de resémantisation (Espagne, Gorshenina, Grenet, Mustafayev & Rapin, 2016, p. 9).

Outre d'avoir permis d'analyser la constitution des sciences humaines et sociales au-delà du cadre national dans lequel elles étaient jusque-là enfermées, la recherche sur les transferts culturels a également contribué à renouveler les approches de l'histoire de l'éducation, et plus particulièrement celles de l'éducation comparée. C'est durant les années 1990 que des spécialistes comme Jürgen Schriewer (1990) ou David Phillips (1989, 2009) interrogent les mécanismes de l'emprunt (*educational borrowing*) et exposent les modalités du transfert transnational de savoirs ou de pratiques pédagogiques. Certains historiens, cherchant désormais à décompartimenter les espaces et à éclairer les inclusions plus que les similitudes et les différences, ont produit un nombre important d'analyses liées aux transferts éducationnels, qui plus est dans des contextes diversifiés (notamment Caruso, Koinzer, Mayer & Priem, 2014; Cowen, 2009; Rappleye, 2012; Steiner-Khamsi, 2000, 2004; Steiner-Khamsi & Waldow, 2012; Fontaine, 2015, 2016a; Fontaine & Goubet, 2016). Dans le sillage de ces études mais également avec l'ambition de placer l'objet *manuel* au centre du débat et de le considérer comme un vecteur de transferts culturels, cet article cherchera à exposer une série de translations transcantonales et à analyser plus particulièrement certains aspects liés à la resémantisation des savoirs scolaires.

Transferts triangulaires des manuels d'histoire³

L'analyse détaillée des manuels d'histoire employés dans les cantons de Genève, Vaud et Fribourg entre 1830 et 1950 nous amène à observer deux types de circulations de savoirs: l'emploi conjoint de mêmes manuels dans deux ou même trois cantons distincts, incluant parfois une réadaptation des savoirs en fonction de leur transposition dans un contexte cantonal différent, ainsi que l'usage de manuels en apparence distincts, mais dont les contenus se recoupent et sont les témoins de la filiation des savoirs.

Circulation des manuels dans trois cantons romands

Entre 1830 et 1950, nous dénombrons quelques 164 manuels⁴ d'histoire ayant été prescrits – de ce fait conseillés, recommandés ou rendus obligatoires – par les autorités cantonales. Dix-neuf d'entre eux ont été employés dans les cantons de Genève et Vaud, cinq dans les cantons de Fribourg et Vaud, alors qu'aucun manuel n'a été utilisé conjointement dans les cantons de Genève et Fribourg. On notera encore que quatre manuels furent utilisés simultanément dans les trois cantons. S'agissant de cette vingtaine de manuels en circulation, il est aisément de constater qu'une grande majorité ne présente aucune modification manifeste de contenus ou de méthodes d'enseignement.

Certains manuels font pourtant exception et proposent une réadaptation des contenus, sous la forme d'ajouts, en fonction de leur transposition dans un contexte cantonal d'accueil. C'est notamment le cas du premier tome du manuel de Grandjean et Jeanrenaud (1941), conçu pour les élèves des écoles primaires et édité à plusieurs reprises de 1941 à 1969 dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Berne et Bâle. Si le récit principal ne change pas d'une édition à l'autre, des appendices sont ajoutés en toute fin d'ouvrage. Le manuel se conforme ainsi aux ambitions de la préface:

Nous n'avons pas oublié, bien que nous traitions l'histoire suisse, que cet ouvrage était destiné avant tout aux élèves des écoles primaires vaudoises et genevoises. Il importait de leur donner une vue d'ensemble de ces deux histoires locales. C'est pourquoi, des résumés de l'histoire vaudoise et de l'histoire genevoise rappellent les événements qui figurent ici et là dans le manuel (Grandjean & Jeanrenaud, 1941, p. 4).

Sur la vingtaine de manuels circulant de manière transcantionale, seuls les manuels de Grandjean et Jeanrenaud présentent une réadaptation manifeste des savoirs en fonction du canton dans lequel ils sont employés; pour les autres la circulation s'effectue en l'état. Loin de se cantonner à la Suisse romande, et dépassant les frontières des régions linguistiques, la circulation des manuels s'opère également à plus vaste échelle. En période d'affirmation des identités cantonales, les autorités scolaires façonnent leurs manuels à partir de productions efficientes en usage dans les cantons voisins tout en réadaptant les contenus.

De la Suisse alémanique au canton de Fribourg: un manuel d'histoire au contenu réadapté

Au 19^e siècle, à l'heure où l'histoire et la géographie se constituent comme disciplines et où les savoirs se structurent notamment suite à la loi sur l'instruction publique de 1848, la nécessité de fournir des livres en classe aux élèves se fait plus pressante. Or les manuels scolaires publiés depuis le début du siècle sont peu nombreux, voire inexistant, expliquant ainsi que le Département de l'instruction publique (dorénavant DIP) du canton de Fribourg ait, dans un premier temps, fait le choix de valider des ouvrages venant de l'étranger ou d'autres cantons suisses, traduits, ou employés tels quels. Ces mécanismes ne sont pas l'apanage du seul canton de Fribourg. Les autorités scolaires et politiques vaudoises feront du système éclectique du pédagogue allemand Hermann August Niemeyer la doxa officielle enseignée à l'école normale et dont la traduction est confiée à Lochmann (Fontaine, 2016b; Tinembart, 2015).

En 1862, la DIP du canton de Fribourg adopte la traduction par Egger du manuel du Dr. Joseph Simon Etlin, médecin de formation et politicien à Sarnen, intitulée «Géographie de la Suisse avec une aperçu historique» (1862). Il est intéressant de rapporter, ici, quelques distinctions entre le manuel original en langue allemande et sa traduction pour les écoles du canton de Fribourg. Concernant la filiation des savoirs par rapport au texte initial, les modifications effectuées sont explicitées par le traducteur (Egger, 1862, p. IV). Si le même plan a été conservé, le manuel a tout de même été augmenté et modifié principalement dans la partie concernant le canton de Fribourg. De plus, une citation est ajoutée sur la deuxième de couverture du manuel traduit: plus importante encore que la gloire de la Patrie et la liberté, la référence à Dieu inscrit bien ce manuel dans une tradition fidèle aux principes des conservateurs catholiques au pouvoir dans le canton de Fribourg depuis 1857, respectueuse de la modification de la constitution fribourgeoise de 1858 organisant désormais l'école autour de valeurs religieuses et patriotiques. Le traducteur de ce manuel étant, tout comme Etlin, catholique conservateur, il n'est donc pas surprenant que peu de modifications de contenu y soit apportées. Les valeurs catholiques sont visibles dans de nombreux passages, tant par le vocabulaire employé – «pieux et saints missionnaires», «doctrine céleste de Jésus crucifié», «héros de la foi catholique» (pp. 83-84) – que par les paragraphes consacrés aux institutions cléricales: «8. Importance des monastères»; «9. Le monastère du St-Bernard» (p. 84) illustrant une volonté du traducteur de conserver les valeurs chrétiennes et de démontrer par le récit historique «les bénédictions du christianisme et les preuves de son amour» (p. 85).

Si les différences entre l'édition originale en langue allemande et sa traduction sont sommes toute mineures sur l'entier du manuel, elles sont toutefois significatives en terme de réinterprétation des contenus, notamment de par l'augmentation des savoirs concernant l'environnement proche des élèves fribourgeois dans le manuel traduit. La partie géographique sur le canton de Fribourg

est désormais développée sur cinq pages (pp. 48-52), contre deux en moyenne pour les cantons alémaniques, participant ainsi à la suppression des «points les moins intéressants pour des élèves fribourgeois de langue française» (Pache, 2006, p. 39). Les ajouts du traducteur sont bien en adéquation avec les volontés politiques du moment, celles de transmettre une histoire aussi bien nationale que locale dans les écoles du canton où le manuel est adopté: ceci explique que l'histoire fribourgeoise soit donc renforcée dans la traduction d'un manuel issu d'un canton suisse alémanique. Citons, parmi ces ajouts, celui du chapitre «Fribourg à la Savoie» (Egger, 1862, p. 105), ou encore le tableau chronologique de l'histoire suisse explicitant les grandes étapes de la formation de la Confédération (p.143). Les récentes découvertes en matière d'histoire concernant les lacustres sont également insérées dans le contexte de la fin de la Guerre du Sonderbund qui rend nécessaire la mise en valeur d'éléments du passé à la fonction unificatrice.

Mais il y a plus. En 1866 paraît la seconde édition de la traduction de ce manuel intitulé «Géographie de la Suisse avec un court abrégé d'histoire». Le titre a été partiellement modifié et le nom du traducteur Egger est désormais mis en exergue, éclipsant celui de l'auteur. Dans son ensemble, l'ouvrage n'est plus explicitement désigné comme étant une traduction. Cette seconde édition est perçue par le DIP comme ayant été «singulièrement améliorée» par le traducteur (Egger, 1866) et les modifications entreprises par ce dernier sont explicités dans la préface (pp. I-III). Le récit de la partie historique est presque en tout point identique au précédent mais septante pages ont pourtant été ajoutées à la narration initiale, témoignant d'un remaniement typologique qui, tout en augmentant la lisibilité de la chronologie, intègre désormais les périodes dites préhistoriques ainsi que celles se déroulant avant la fondation de la Confédération au récit de l'histoire suisse. Cette intégration participe d'un mouvement de valorisation et de transmission des valeurs qui sont érigées au fondement de la nation suisse en cette fin de 19^e siècle: la simplicité, le monde rural, les lacustres et les temps d'avant-guerre (Kaeser, 2001). Tout en faisant une place moindre à son auteur d'origine, cette seconde édition est un pas de plus vers l'absorption de savoirs produits dans l'espace alémanique et leur adaptation au contexte fribourgeois.

Les mécanismes d'une appropriation

En 1874, tandis que le nouveau projet de Constitution est adopté, obligeant l'école fribourgeoise à abandonner son caractère confessionnel, Pache (2006, p. 40) relève dans un compte-rendu du DIP de 1874 une critique adressée à l'ouvrage de Egger (1866), désigné comme étant trop peu développé et ne résument pas assez bien l'histoire nationale (pp. 10-11). Au-delà de ces critiques, le manuel d'Egger employé jusqu'alors ne correspond plus vraiment à la conjoncture du moment. Les conservateurs catholiques au pouvoir, pourtant satisfaits des contenus du manuel conformément à leurs orientations idéologiques, se doivent de respecter la Constitution de 1874 en matière d'enseignement laïque ainsi que les nouvelles directives et s'emparent donc de la forme et de

la narration de l'ouvrage. Motivée par les éléments contextuels et la révision de la Constitution, la nouvelle réédition du manuel est décidée en 1877. Egger et Etlin étant désormais décédés, le protocole de la commission permanente des études de 1877 (p. 99) annonce confier la révision de l'ouvrage aux professeurs Koller et Fragnière, qui en sont à la fois les correcteurs mais aussi les éditeurs (cité dans Pache 2006, p. 40).

Ainsi, en 1880, une nouvelle édition du manuel d'Etlin traduit par Egger, revue et corrigée par Fragnière et Koller, est publiée sous un titre différent («Géographie de la Suisse et abrégé d'histoire nationale»), valorisant graphiquement désormais bien plus l'histoire que la géographie. Dix-huit ans après sa première traduction, l'ouvrage fait les frais d'une apparente complète révision: cette cinquième édition est une réappropriation de l'ouvrage, cette fois-ci par les éditeurs, avec des changements radicaux, du moins en ce qui concerne la couverture, leurs noms étant désormais les seuls présents: «La cinquième édition de notre manuel de géographie et d'histoire nationale constituant, relativement aux éditions précédentes, un livre presque complètement nouveau [...]» (Fragnière & Koller, 1883, p. VII). Les deux Fribourgeois revendiquent la filiation avec Etlin et Egger et assument «d'y apporter les modifications reconnues nécessaires pour que ce petit livre puisse rendre de meilleurs services aux écoles primaires, et même aux écoles secondaires» (Fragnière & Koller, 1883 p. III). Le récit du manuel se veut complètement remanié: les modifications décrites sont liées à la réduction des parties concernant les cantons suisses alémaniques, ainsi qu'à une meilleure adaptation aux deux degrés d'enseignement, le manuel prétendant désormais à un souci de rigueur scientifique et historique. Bien que contraintes, en principe, de faire disparaître les colorations confessionnelles, les autorités fribourgeoises s'arrangent pour sauvegarder certains principes catholiques⁵. Ainsi, sont supprimés du manuel les paragraphes concernant les institutions chrétiennes (les monastères par exemple) et le vocabulaire à caractère religieux: aux missionnaires venant «prêcher la religion chrétienne» (Etlin, 1866, p. 196) sont préférés les missionnaires «apportant la bonne nouvelle» (Fragnière & Koller, 1883, p. 194). Le contenu reste néanmoins fidèle aux valeurs catholiques: «loin d'asservir les populations, le catholicisme leur ouvrait [...] le chemin de la liberté» (1883, p. 196).

La révision de l'ouvrage, désormais rendu obligatoire pour les écoles du canton, s'effectue sous le contrôle de la commission des études qui émet plusieurs remarques et souhaits entre 1876 et 1879, notamment quant au maintien des traditions héroïques de l'histoire, avant d'accepter sa parution (Protocole, 1877, p. 296). Placés dans le véritable récit d'histoire dans les manuels précédents, ici les moments relatifs à la fondation de la Confédération (Serment du Grütli, Waldstätten, Guillaume Tell) sont explicitement désignés comme étant des légendes et écartés du récit principal pour être placés dans un texte subsidiaire, n'en restant pas moins valorisés pour leur portée héroïque et patriotique (pp. 217-220). Dans un contexte où le DIP du canton de Fribourg cherche à

garder son pouvoir sur les contenus à enseigner, pourquoi a-t-il préféré retravailler une édition antérieure au lieu de s'engager dans le choix d'un livre neuf? Deux hypothèses étayent ce propos: d'une part les conservateurs catholiques au pouvoir ont sans doute préféré réemployer des savoirs qui leur convenaient déjà idéologiquement précédemment; d'autre part, il peut s'agir d'une question du marché éditorial. Tinembart (2015) le souligne dans sa thèse à propos des livres de grammaire de Boniface et de leurs rééditions: les ouvrages repris et réédités ont plus de succès auprès des enseignants que des ouvrages neufs.

Concrètement, à l'inverse des éditions traduites et revues par Egger, ici la réécriture de l'ouvrage est manifeste: la narration est différenciée – le récit est à la fois moins détaillé, moins versé en anecdotes et plus direct –, le vocabulaire est simplifié afin que la narration devienne plus abordable pour les élèves. L'essentiel du texte reflète cette simplification du récit: si la première partie du manuel de 1866 (Egger) s'attache par exemple à décrire les écrits et les autres sources employés afin d'éclairer la vie des premiers habitants de l'Helvétie (p. 187), dans le texte concis de 1883, ce passage est abrégé et simplifié en une courte mention «de nombreuses peuplades sur lesquelles l'histoire ne fournit pas d'information» (p. 179). Cela rejoint en tout point les ambitions de la préface, ce d'autant plus que dans le Règlement de l'école primaire du canton de Fribourg de 1850, l'histoire commence au 3^e cours de la division supérieure de l'école primaire – à l'âge de 13 ans –, tandis que dans le règlement de 1876 l'histoire commençait au 2^e cours à l'âge de 10 ans. L'adaptation du manuel relevait alors d'une nécessité. Le récit n'en est pas pour autant raccourci: les paragraphes sont plus longs et plus détaillés en termes explicatifs des causes et des conséquences des événements. Malgré une révision et une réécriture fort conséquentes, certains chapitres demeurent strictement identiques aux premiers manuels et plus particulièrement les récits héroïques de l'histoire suisse (p. 219, p. 220, p. 238, p. 373), rendant ainsi le manuel conforme à la conception de l'histoire prônée par la Commission des études.

Bien que conservant une structure, un cadre, une manière de concevoir l'histoire et la géographie, voire même des contenus identiques au fils des éditions, ces modifications successives de titre, de noms d'auteur et de narration ont des conséquences sur la reconnaissance et la filiation de l'ouvrage. Attribué tout d'abord à Etilin et à son traducteur Egger, puis uniquement à Egger et enfin à Fragnière et Koller, l'ouvrage est considéré dès sa cinquième édition en 1880 comme un nouveau manuel. Le fait que ces derniers auteurs cherchent à donner et à légitimer un caractère original à leur version exemplifie de fait un des points essentiels de la notion de transfert culturel. En effet, il importe de souligner que l'appropriation s'émancipe de son modèle et que la transposition nouvellement créée a autant de légitimité que l'original (Espagne et al., 2016, p. 9). Par ailleurs et comme le souligne Espagne (2013), «un transfert culturel est parfois une traduction. Il suffit de mettre en regard une édition d'un roman dans une langue quelconque et sa traduction dans une autre langue [...] pour voir qu'une

traduction n'est en aucun cas un équivalent» (p. 20). Si la lecture des préfaces de ces manuels assure la transparence quant à la filiation des ouvrages, les modifications, les manières différenciées dont sont traités les manuels dans les discours et la classification de ces derniers sous trois entrées différentes, faisant donc naturellement état de trois manuels différents, nous montre bien ici la présence d'un processus de resémantisation des savoirs. Ainsi, «tout passage d'un objet culturel d'un contexte dans un autre a pour conséquence une transformation de son sens, une dynamique de resémantisation, qu'on ne peut pleinement reconnaître qu'en tenant compte des vecteurs historiques du passage» (Espagne, 2013, p. 1).

Au travers de ces multiples réécritures, le manuel prétend ainsi mieux se conformer aux visions différentes de l'enseignement de l'histoire et de ses contenus. La filiation directe est effective, traduisant une opération de resémantisation des savoirs qui, tout en donnant l'illusion de la nouveauté, ne brusque pas le contenu conservateur et catholique. On assiste ici à une véritable appropriation transrégionale des contenus de l'histoire scolaire suisse, mais également des pratiques enseignantes et des usages faits des manuels: cette sédimentation des savoirs, entrelacés en strates, est le fruit d'un processus de reprises, de traductions, de simplifications, d'ajouts, de suppressions et de réécritures successives. Enfin, si les cantons sont bien souverains en matière d'éducation, l'élaboration des moyens d'enseignement franchit les frontières cantonales devenant ainsi le fruit d'une construction collective que l'analyse, sous l'angle des transferts culturels, tend à éclairer.

Hybridité des manuels d'instruction civique romands

Nous l'avons déjà souligné en introduction, le manuel d'instruction civique édité à Fribourg en 1856 par l'avocat et professeur radical Louis Bornet va être reformulé à plusieurs reprises en dehors de son contexte d'élaboration. Désireuses de se doter d'un moyen d'enseignement efficient en matière d'instruction politique et de morale, les autorités scolaires des cantons de Neuchâtel et de Vaud, bien que réformés, s'approprient le manuel de Bornet (1864 & 1872) et rendent son étude obligatoire, non sans l'expurger d'abord de certaines de ses assertions confessionnelles jugées malvenues et de sa graduation, développée à Fribourg selon les principes du Père Girard. Ce manuel va également servir les intérêts des Républicains français qui voyaient dans l'éducation civique un moyen de relever la France. Le philosophe Edgard Quinet, exilé à Montreux entre 1861 et 1870 et fasciné par la démocratie helvétique, engage l'Alsacien Georges-Joseph Schmitt – autre proscrit établi à Fribourg – à refonder le manuel de Bornet dans une version laïcisée qui sera publiée à Paris en 1872. Lors de ce processus de «déconfessionnalisation», Schmitt évacue toute allusion aux questions dogmatiques et confessionnelles (Bovet, 1932, p. 221). On remarquera donc que l'un

des premiers manuels civiques de la III^e République, que l'on voulait résolument laïque, a servi à éduquer la jeunesse catholique fribourgeoise avant de prendre le titre de «Manuel du citoyen français» (Schmitt & Bornet, 1872)⁶.

Notons que ce cas n'est en rien particulier et que les circulations transcantonales de moyens d'enseignement sont une pratique courante. En 1922, le canton du Valais fait par exemple le choix pour le moins curieux de rééditer un manuel rédigé quarante-cinq ans plus tôt par Henri Duchosal (1882), alors directeur des écoles secondaires des jeunes filles de Genève. Les «Notions élémentaires d'instruction civique» de Duchosal, mises au goût du jour et surtout «mis[es] en harmonie avec la législation la plus récente» par Maurice Mangisch (1927, p. 4), docteur en droit et directeur de l'École industrielle supérieure de Sion, ont droit à une seconde vie dans le canton catholique du Valais au travers de cette «Adaptation aux institutions valaisannes de l'ouvrage de H. Duchosal».

On trouve par ailleurs dans la synthèse de manuels antérieurs un autre mode de conception d'ouvrage. Cette démarche permet de pointer précisément les savoirs à importer et de façonner un ensemble cohérent et adapté au contexte local d'accueil. C'est en 1881 que l'instituteur jurassien Ferrier-Houmard publie un «Manuel d'instruction civique et de civilité». Preuve que les concepteurs de manuels d'instruction civique se livrent une certaine concurrence au vu de l'offre qui s'avère particulièrement abondante dans les années 1870/1880, le Fribourgeois Alexis Bourqui, auteur lui-même des «Notions sur la constitution politique du pays à l'usage des écoles du canton de Fribourg» (1876), ne cache pas dans sa recension que le livre de Ferrier-Houmard n'est qu'un résumé des ouvrages de Samuel Blanc et de Louis Bornet, amplifié de quelques extraits du recueil des lois du cantons de Berne» (Bourqui, 1881, pp. 382-383). Par l'ajout en fin de volume d'une annexe regroupant une synthèse de la législation bernoise, le manuel de Ferrier-Houmard (1881) préfigure la forme du *bestseller* du conseiller fédéral Numa Droz, qui va devenir la référence des cantons latins en matière d'instruction politique jusqu'à l'entre-deux-guerres.

Il faut dire que retravailler un ou plusieurs manuels pour les acclimater au contexte local – cantonal dans notre cas – implique un travail conséquent et laborieux. Avec le manuel de Numa Droz, on s'achemine vers une nouvelle logique d'édition, beaucoup moins onéreuse de surcroît. Il ne s'agit plus de reconfigurer la totalité d'un manuel pour rendre ses contenus acceptables, mais plutôt de produire un manuel neutre et d'ajouter à cette matrice un complément civique et législatif propre à chaque canton, facilitant dans ce sens sa circulation et son utilisation à grande échelle. Pur produit des radicaux suisses et vecteur de diffusion de leur propagande, le «Manuel d'instruction civique» de Droz, qui paraît initialement en 1884 à Lausanne, est introduit successivement dans les cantons de Genève, Berne (Jura bernois – Droz 1885a), Neuchâtel et au Tessin. Les ajouts cantonaux d'une trentaine de pages synthétisent les lois et us cantonaux et sont rédigés par des éducateurs ou des politiciens radicaux, que l'on pense au Genevois Alexandre Gavard, radical, franc-maçon et catholique

chrétien (Droz, 1885b), au Vaudois Charles Soldan, député radical et président du Tribunal fédéral (Droz, 1886a, 1901, 1909), au Neuchâtelois Henri Calame, Conseiller national radical (Droz, 1886b, 1892, 1900, 1916) ou encore au Tessinois Breno Bertoni, fondateur de l'Union radicale-sociale et acteur majeur de la révolution radicale tessinoise (Droz, 1896).

Emprunts transcantonaux et transnationaux dans le Cours d'allemand de Rochat-Lohmann⁷

Dans le cas des manuels d'allemand langue étrangère utilisés en Suisse romande entre 1830 et 1950, la majorité d'entre eux sont produits au sein même des cantons dans lesquels ils sont ensuite utilisés. Cela vaut ainsi pour les cantons de Genève et de Vaud qui éditent généralement leurs propres livres scolaires. Lorsque tel n'est pas le cas, des ouvrages publiés dans d'autres cantons romands ou alémaniques sont alors prescrits, auxquels s'ajoutent des manuels d'origine étrangère (France et Allemagne). Quant au canton de Fribourg, il n'élabore pas ses propres manuels d'allemand et le plus souvent utilise les ouvrages édités par ses voisins romands, générant ainsi des processus d'emprunts.

Parmi ces différents types de production d'ouvrages dédiés à l'enseignement de l'allemand en Suisse romande, nous avons choisi de nous intéresser ici à un cours en trois volumes, édité à Genève et adopté par le Département de l'Instruction publique du même canton. Conçu par le professeur d'allemand Rochat et son épouse Lohmann⁸, ce cours de langue connaîtra un certain succès puisqu'il partagera, avec celui du Vaudois Briad en usage dans les cantons de Vaud et Fribourg, la première place parmi les manuels d'allemand utilisés en Suisse romande durant la période de l'entre-deux-guerres (Extermann, 2013, p. 287). Considérant l'objet *manuel scolaire* comme le vecteur d'un transfert culturel et le médiateur d'éléments empruntés à un autre contexte, nous chercherons ainsi, au regard de cet exemple, à identifier les mécanismes liés à l'emprunt, et la resémanisation, induite par l'intégration du manuel dans un nouveau contexte cantonal.

C'est en 1932 que le canton de Genève se prononce pour l'adoption, à titre d'essai, du premier volume de la méthode dite Rochat-Lohmann en 7^{ème} classe du Collège et en 6^{ème} année de l'école primaire. Si ce manuel, une fois publié, ne mentionne nullement les sources ayant inspiré le couple d'auteurs, les observations de Rochat adressées à la Commission scolaire cantonale, mandatée en 1930 pour examiner le manuscrit de cette nouvelle grammaire allemande, nous renseignent davantage à ce sujet. Accordant une large importance à la prononciation, il affirme avoir suivi les règles énoncées par l'Allemand Siebs, célèbre professeur de germanistique et auteur, en 1898, d'une *Deutsche Bühnenaussprache* au sein de laquelle il tentait d'établir les standards de la prononciation de la langue allemande moderne. Outre cette référence l'ayant inspiré pour l'élaboration de ce premier volume, le professeur genevois en expose encore d'autres, en précisant néanmoins ne pas fournir ici une liste exhaustive. Les ouvrages

jugés les plus utiles s'avèrent être des manuels scolaires d'allemand: quatre sont de production française, un autre provient d'Allemagne et un dernier est suisse alémanique, publié dans le canton de Saint-Gall.⁹ Un regard croisé sur ces différents ouvrages nous montre surtout des similitudes d'ordre méthodologique, soulignant bien l'internationalisation des questions éducatives alors en cours (Extermann, 2013, p. 171). La mise en valeur d'un idiome aussi vivant et usuel que possible, une volonté de combiner l'usage pratique de la langue avec celui de la théorie à travers des règles grammaticales allant du simple au composé, des illustrations comme supports d'apprentissage, la présentation d'un vocabulaire se voulant concret et rattaché à la vie journalière sont ainsi autant d'éléments perceptibles aussi bien dans le cours d'allemand de Rochat et Lohmann (1931) qu'au sein de plusieurs de ces ouvrages consultés au préalable par les deux auteurs genevois.

Ce sont donc des manuels émanant en majeure partie de l'étranger qui servent de principale source d'inspiration méthodologique pour ce premier volume. Il en est de même en ce qui concerne le deuxième tome de ce cours de langue. Ainsi, en 1931, Rochat, en vue de sa conception, demande au DIP genevois de lui octroyer une année de congé et l'un des arguments avancés par le professeur d'allemand pour appuyer sa requête est le suivant: «Je compte aussi assister à des leçons en Allemagne et en France, afin de me renseigner sur les plus récentes méthodes dans l'enseignement des langues».¹⁰ Si transparaît donc ici une volonté claire de s'enquérir des dernières évolutions pédagogiques chez les voisins européens, un deuxième argument exposé par Rochat souligne un intérêt tout aussi vif pour la production scolaire développée en Suisse alémanique et expose les composants spécifiques qui devront circuler dans son prochain manuel: «Je voudrais donner à mon livre un caractère nettement helvétique, ce qui nécessitera de ma part des recherches assez étendues dans les bibliothèques de la Suisse allemande».¹¹ L'année sabbatique est accordée par les autorités genevoises et, en 1932, le couple Rochat-Lohmann publie donc le deuxième tome de son cours d'allemand. Alors que la méthodologie d'apprentissage se situe dans la même lignée que celle du premier volume, nous notons bien certaines assertions nouvelles en ce qui concerne les contenus thématiques. En effet, tandis que le «Cours d'allemand I» (1931) renferme des textes composés par les auteurs eux-mêmes – presque exclusivement axés sur la vie journalière et dénués de toute référence personnifiée – le «Cours d'allemand II» (1932) s'enrichit de nombreux textes susceptibles de répondre au désir préalablement invoqué par Rochat de doter son manuel d'un tempérament suisse. Une ambition que Roussy, maître d'allemand au Collège de Genève, juge pleinement réussie dans une recension de 1932:

Dans le second volume un but bien précis a été visé avec les morceaux de la partie récréative: ils doivent refléter le caractère et les mœurs de nos confédérés: leur bon sens, leur goût de la nature et de la simplicité, leur honnêteté foncière, leur humour; nous pensons en écrivant cela aux morceaux: «Der

einfältige Allgäuer» (de Meinrad Lienert), «Rettung aus einer Lawine» (d'après le Lesebuch de Coire), «Der standhafte Soldat, Hilfe in der Not» (Lesebuch St-Gallen). M. Rochat me le disait l'autre jour: «Il faut que nos petits Genevois sentent, en apprenant l'allemand, qu'ils étudient la langue de leurs compatriotes». Nous avons applaudi à cette promesse et nous constatons aujourd'hui qu'elle a été fort judicieusement réalisée (Roussy, 1932).

Nous pouvons ainsi envisager ces ajouts comme le fruit des investigations des auteurs en Suisse allemande puisque, en effet, une grande partie des textes de la partie récréative constituent des extraits empruntés à des manuels scolaires d'outre Sarine, des *Lesebücher* prêtés, comme le mentionnent les auteurs dans leur préface, par la Bibliothèque nationale et le Musée scolaire de Berne. Au total, le manuel contient 36 textes extraits de livres de lecture publiés dans les cantons de Schaffhouse, Bâle, Zurich, Glaris, Saint-Gall, Coire, Thurgovie, Berne et d'Argovie. Outre ces textes, figurent également plusieurs récits empruntés à des écrivains helvétiques ou allemands.

Si, à travers le recours à ces différents morceaux, l'une des ambitions des auteurs était comme nous l'avons déjà relevé d'«helvétiser» leur ouvrage, intéressons-nous plus précisément à ce que ceux-ci génèrent véritablement en termes de transferts culturels. Concernant les textes d'écrivains tout d'abord, deux auteurs sont particulièrement valorisés. En premier lieu, Hebel que nous retrouvons à cinq reprises. De nationalité allemande, ce poète présente pour autant des liens certains avec la Suisse, à travers Bâle plus particulièrement: né dans la cité rhénane, sa poésie «Erinnerung an Basel» est devenue l'hymne bâlois et un monument à son honneur a été érigé en 1899. Outre ce statut proche du héros national, ce sont ses qualités de poète dialectal, excellant dans l'art du récit bref et des contes moraux, qui semblent avoir eu les faveurs du couple Rochat-Lohmann. En effet, les cinq textes d'Hebel figurant dans le manuel s'attachent à promouvoir des qualités telles que l'honnêteté ou l'intelligence et à condamner, à l'inverse, des vices tels que le vol ou la cupidité. Le profil d'Hebel ainsi que la valeur éducative de son œuvre laissent ainsi entrevoir la volonté des auteurs genevois de transmettre des contenus d'ordre moral. On notera que ce transfert transrégional de valeurs morales alémaniques n'a rien de neuf, puisque l'on assiste dès la fin du 18^e siècle et durant le suivant à d'intenses traductions et réinterprétations des œuvres de Johannes Tobler, Heinrich Zschokke ou Johann David Wyss en Suisse romande et dans le Tessin (Fontaine & Masoni, 2016).

Cette même finalité s'accroît dans le manuel de Rochat et Lohmann (1932), à laquelle s'agrège la volonté de transférer des valeurs patriotiques. À cet égard, l'inclusion de textes de Lienert n'est pas anodine. Célébré pour sa poésie populaire en dialecte, il est également l'auteur de «Schweizer Sagen und Helden-geschichten», un recueil de contes et de légendes des héros suisses lu par des générations d'enfants. À l'instar de ceux d'Hebel, les récits de Lienert choisis pour figurer dans le manuel tournent également autour de vertus morales et civiques, comme le montre notamment le morceau intitulé «Der würdige Landammann»

(p. 242) qui insiste sur le respect à adopter envers les autorités cantonales (dans ce cas, celles d'Appenzell). À cette instruction de bonnes mœurs s'ajoute donc la circulation de contenus patriotiques, ses trois textes se référant clairement à des lieux ou à l'histoire helvétiques, à l'image d'un récit sur le Grütli, symbole fort de la cohésion nationale.

La translation combinée de valeurs culturelles, morales, civiques et patriotiques, tel est encore ce que suppose la sélection des textes issus des *Lesebücher* suisses alémaniques. En effet, un grand nombre d'entre eux consistent en des historiettes ludiques qui mettent souvent en scène des personnages ordinaires mais qui se démarquent tous par une bonne action, promouvant ainsi certaines facultés, telles que la bienveillance ou encore la modestie. Si ce n'est pas le cas de tous, plusieurs de ces textes convoquent des références relevant de la Suisse populaire et traditionnelle, à travers des thématiques diverses: les coutumes de vie en Suisse au Moyen Âge, le célèbre tremblement de terre à Bâle en 1356, Heinrich Pestalozzi, l'aide apportée par les Nidwaldiens aux Lucernois lors de l'incendie de leur ville en 1340 ou encore l'ère des diligences postales, tirée d'un manuel d'histoire locale du canton de Zurich. Autant de sujets sélectionnés susceptibles d'éveiller un sentiment national chez les élèves, mais qui se distancent quelque peu d'autres thématiques longtemps utilisées en ce sens dans les manuels d'allemand en Romandie, telles que les guerres et les mythes fondateurs de la Suisse.

Dans la préface de leur manuel, le couple précise que les extraits tirés de ces livres de lectures ont parfois subi quelques modifications et dès lors, il convient encore de nous demander en quoi elles consistent. Si nous n'avons pas consulté tous les ouvrages en question, les références étant quelquefois trop lacunaires pour les identifier, ceux que nous avons pu examiner laissent entrevoir des simplifications tant au niveau des titres que des récits eux-mêmes, ces livres étant à l'origine destinés à des élèves de langue maternelle allemande. Des adaptations pédagogiques donc, qui ne semblent pas répondre à des considérations d'ordre culturel, l'une des finalités sous-jacentes étant justement l'appréhension par les jeunes lecteurs d'une aire culturelle et linguistique différente de la leur, comme cela est encore rappelé par les auteurs dans l'avant-propos de leur livre: «Si nous avons donné plus d'intérêt à l'étude de l'allemand et ainsi aidé à mieux comprendre nos Confédérés, nous aurons atteint notre but» (Rochat & Lohmann, 1932, p. V).

Si, à travers cet exemple, nous avons identifié deux types d'emprunts extérieurs distincts (écrivains et *Lesebücher*), ceux-ci pourtant se rejoignent tant au niveau de leur provenance que des finalités qu'ils sont supposés servir. Mobilisant tous deux un recours à des éléments issus d'une culture allemande et alémanique, leur transposition conjointe au sein du cours de langue genevois nous montre bien les mécanismes d'un transfert culturel, lequel se traduit par une combinaison de valeurs morales, civiques et patriotiques censées incarner la mentalité du peuple de la langue d'apprentissage et plus particulièrement, celui de Suisse allemande. L'ambition d'un rapprochement patriotique, à laquelle le champ

éducatif participe alors activement et qui s'inscrit pleinement dans le contexte de l'époque encore marqué par le souvenir des tensions entre les différentes régions linguistiques durant la Grande Guerre et s'acheminant désormais résolument vers un mouvement de défense spirituelle. Promouvoir les valeurs et les mœurs helvétiques, telle a été ainsi l'aspiration du couple Rochat-Lohmann, par l'appropriation de récits empruntés à la Suisse alémanique mais dont la sélection montre néanmoins une progressive neutralisation des contenus et les prémisses d'un patriotisme plus modéré qui se réalisera pleinement à partir des années 1960.

Conclusion

Au terme de cette étude sur la circulation des manuels, il est intéressant de constater que quand bien même les cantons sont souverains en matière d'éducation en Suisse, les savoirs scolaires ne s'élaborent nullement en vase clos et bien plutôt au-delà des frontières cantonales. C'est afin de nourrir cette dernière hypothèse que nous nous sommes concentrés sur des diffusions transcantonales de savoirs. Pour autant, il s'agit de rappeler l'importance cruciale de s'émanciper d'une pensée catégorielle et classificatoire pour privilégier l'aspect instable, turbulent et inattendu des échanges humains. Méfions-nous d'une histoire des jeux d'échelles qui chercherait avant tout à reconstruire de manière artificielle des échanges symétriques (canton-canton, nation-nation, etc.) pour mieux paralléliser le semblable, le stable et le comparable. Quelle pertinence y a-t-il à défendre cette position, si ce n'est pour nourrir et promouvoir cette obsession différentialiste héritée du 19^e siècle que l'histoire globale ou connectée cherche à dépasser? Pour le dire avec Sanjay Subrahmanyam, il s'agit de se défaire de l'«absurde question de la convergence-divergence»¹². C'est pourquoi il faut se méfier des compartimentages qui tendent à escamoter ou rendre peu visibles tous les phénomènes d'interrelations et de connexions (Douki & Minard, 2007, p. 10).

La méthodologie des transferts culturels cherche avant tout à se départir du dilemme de la binarité (différence-analogie) qui évacue l'observation des phénomènes d'inclusion. Elle veut au contraire rendre compte des métissages dissimulés en s'attachant aux phénomènes d'appropriation, d'absorption, d'osmose et de resémantisation. Elle souligne également, et comme nous l'avons vu au travers des exemples convoqués dans le présent article, que retraduire et transformer un manuel scolaire engage les médiateurs à formuler une version autonome et émancipée de son modèle.

On pourrait enfin se réjouir qu'une telle étude soit appliquée dans des contextes politiques et culturels variés, car elle déboucherait sans aucun doute sur une nouvelle cartographie de l'élaboration des manuels scolaires – bien plus mêlée qu'il n'y paraît aujourd'hui. Cette démarche rendrait pleinement compte des références et des emprunts étrangers constitutifs de nos systèmes scolaires. Elle dévoilerait notre local non pas comme les historiens de la nation ont voulu

le figer, mais comme un local connecté, fruit de rencontres, de variations, de tensions et de transferts culturels.

Notes

- 1 Cet article a été rédigé dans le cadre du projet de recherche *Sinergia* «Transformation des savoirs scolaires en Suisse (1830-1950)», subside FNS n° CRSII1-141826.
- 2 Voir <http://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/diaspora>.
- 3 Ce volet sur les manuels d'histoire est extrait d'un chapitre de thèse en cours. Voir De Mestral 2017 (version utilisée).
- 4 Manuels considérés comme étant les plus représentatifs dans l'enseignement pour la période donnée, ce chiffre pouvant légèrement varier sur la base de la recherche en cours.
- 5 D'une part, notamment grâce au Musée pédagogique qui avait pour charge d'améliorer les moyens d'enseignement tout en conservant une touche catholique, d'autre part grâce à la Commission des études en charge du choix des manuels et des programmes, composés par le Conseil d'État qui y nomine toujours des prêtres (Pache, 2006, p. 9).
- 6 On trouvera des développements sur le transfert de savoirs civiques dans l'espace franco-suisse dans Scholl (2013), Tosato-Rigo (2012) et Dahn-Singh (2017).
- 7 Ce volet sur les manuels d'allemand est un prolongement du chapitre 7 de la thèse de Rouiller 2017 (version utilisée).
- 8 Léopold Rochat (1881-1948) est professeur d'allemand au Collège de Genève. Membre de la Société genevoise d'études allemandes, il y donne des conférences. Outre la série de manuels publiés avec son épouse, il est également l'auteur d'un ouvrage intitulé *L'éducateur chrétien à l'école laïque* (1941). Quant à Anne Lohmann, d'origine allemande et docteur ès lettres, elle aurait, selon Farquet (1994), eu une implication décisive dans la conception du cours de langue publié avec son mari.
- 9 Parmi les ouvrages cités par Rochat, nous avons retrouvé les références exactes pour les manuels suivants: Alge (1897); Clarac-Wintzweiler (1902-1904); Marchand (1909); Weber (1925). Pour les autres, nous nous contentons de retranscrire les références lacunaires mentionnée dans le courrier de Rochat: Meneau, Wolfson et Lorber: *Grammatik und Übungsbücher et Schweitzer-Simonnot: Grammatik in Merksätzen*.
- 10 Lettre de Rochat au Président du Département public du canton de Genève, le 7 juin 1931, AEG, 1933-1985, va5.3.304
- 11 *Ibid.*
- 12 Selon l'expression de Sanjay Subrahmanyam citée dans Boucheron & Delalande (2013, p. 66).

Références bibliographiques

- Alge, S. (1897). *Leitfaden für den ersten Unterricht im Deutschen*. Saint-Gall: Fehr.
- Aubert-Nguyen, H. H. & Espagne, M. (Éd.). (2015). *Le Vietnam: une histoire de transferts culturels*. Paris: Demopolis.
- Blanc, S. (1857). *Essai d'un Cours d'instruction civique et d'économie politique, dédié aux écoles de la Suisse française* (vol. 1). Lausanne: S. Blanc.
- Bornet, L. (1856). *Cours gradué d'instruction civique: manuel de l'école, de la famille et du citoyen*. Fribourg: Imprimerie Ch. Marchand.
- Bornet, L. (1864). *Manuel d'instruction civique: traité scolaire sur les droits et les devoirs de l'homme et du citoyen*. Neuchâtel: J. Attinger.
- Bornet, L. (1872). *Cours gradué d'instruction civique: manuel de l'école, de la famille et du citoyen* (3^e éd.). Lausanne: Impr. L. Vincent.
- Boucheron, P. & Delalande, N. (2013). *Pour une histoire-monde*. Paris: PUF.
- Bourqui, A. (1876). *Notions sur la constitution politique du pays à l'usage des écoles du canton de Fribourg* (3 rééditions en 1878, 1884 et 1885). Fribourg: Imprimerie Galley.
- Bourqui, A. (1881). Recension du Manuel d'instruction civique et de civilité de G. Ferrier-Houmar. *L'Éducateur*, 24, 382-383.
- Bovet, P. (1932). Les origines fribourgeoises de l'instruction civique. *Revue de théologie et de philosophie*, 20, 211-228.
- Caruso, M., Koinzer, T., Mayer, C. & Priem, K. (Éd.). (2014). *Zirkulation und Transformation. Pädagogische Grenzüberschreitungen in historischer Perspektive*. Köln, Weimar, Wien: Böhlau Verlag.
- Clarac, E. & Wintzweiler, E. (1902-1904). *Deutsches Sprachbuch*, Paris: Masson
- Cowen, R. (2009). The Transfer, translation and transformation of educational processes: And their shape-shifting? *Comparative Education*, 45, (3), 315-327.
- Dahn-Singh, N. (2017). Autour de l'école: visions de l'éducation politique populaire à l'aube de la Régénération (Vaud, Suisse, 1815-1834). In C. Christen & L. Besse (Éd.), *Histoire de l'éducation populaire, 1815-1945. Perspectives françaises et internationales* (pp.105-116). Villeneuve-d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- De Mestral, A. 2017 (version utilisée). *Enseigner l'histoire en Suisse romande et construire la Nation helvétique: transformation du savoir scolaire dans les manuels et les programmes aux XIX^e et XX^e siècles*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève.
- Département de l'Instruction publique du canton de Fribourg. (1848). *Loi sur l'instruction publique*. Fribourg: L.-J. Schmid.
- Département de l'Instruction publique du canton de Fribourg. (1850). *Règlement pour les écoles primaire du canton de Fribourg*. Fribourg: L.-J. Schmid.
- Département de l'Instruction publique du canton de Fribourg. (1874). Compte-rendu, AEF, CE.
- Département de l'Instruction publique du canton de Fribourg. (1876). *Règlement pour les écoles primaire du canton de Fribourg*. Fribourg: L.-J. Schmid.
- Département de l'Instruction publique du canton de Fribourg. (1877). *Protocole de la commission permanente des études, AEF, DIP III*.
- Douki, C. & Minard, P. (2007). Histoire globale, histoires connectées: un changement d'échelle historiographique? *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 5, 7-21.
- Droz, N. (1884). *Instruction civique: manuel à l'usage des écoles primaires supérieures, des écoles secondaires, des écoles complémentaires et des jeunes citoyens*. Lausanne: D. Lebet.
- Droz, N. (1885a). *Instruction civique: manuel à l'usage des écoles primaires supérieures, des écoles secondaires, des écoles complémentaires et des jeunes citoyens. Suivi d'un Exposé des institutions du canton de Berne par M. le Dr Gobat*. Lausanne: D. Lebet: F. Regamey.
- Droz, N. (1885b). *Instruction civique: manuel à l'usage des écoles primaires supérieures, des écoles secondaires, des écoles complémentaires et des jeunes citoyens. Suivi d'un Exposé des institutions du Canton de Genève par Alexandre Gavard*. Lausanne: D. Lebet.

- Droz, N. (1886a). *Instruction civique: cours élémentaire à l'usage des écoles primaires. Suivi d'un Précis des institutions du canton de Vaud par Charles Soldan*. Lausanne: Librairie des écoles A. Notz.
- Droz, N. (1886b). *Instruction civique: cours élémentaire à l'usage des écoles primaires. Suivi d'un Précis des institutions du canton de Neuchâtel par A.-H. Calame*. Lausanne: D. Lebet.
- Droz, N. (1892). *Instruction civique: cours élémentaire à l'usage des écoles primaires. Suivi d'un Précis des institutions du canton de Neuchâtel par A.-H. Calame* (nouvelle éd. revue et complétée). Lausanne: F. Regamey.
- Droz, N. (1896). *Corso elementare di istruzione civica dettato per le scuole elementari svizzere. Trad. in italiano annotato ed aumentato di un'appendice sulle istuzioni del Cantone del Ticino ad uso delle scuole maggiori e delle prime classi tecniche e ginnasiali a cura di Brenno Bertoni*. Bellinzona: Tip. e litografia cantonale.
- Droz, N. (1900). *Instruction civique: cours élémentaire à l'usage des écoles primaires. Suivi d'un Précis des institutions du canton de Neuchâtel par A.-H. Calame* (nouvelle éd. revue et complétée). Lausanne: Impr. J. Regamey.
- Droz, N. (1901). *Instruction civique: cours élémentaire à l'usage des écoles primaires. Suivi d'un Précis des institutions du canton de Vaud par Charles Soldan* (nouvelle éd. revue). Lausanne: A. Notz.
- Droz, N. (1909). *Instruction civique: cours élémentaire à l'usage des écoles primaires. Suivi d'un Précis des institutions du canton de Vaud par Charles Soldan* (nouvelle éd. revue). S.l.: J. Regamey.
- Droz, N. (1916). *Instruction civique: cours élémentaire à l'usage des écoles primaires. Suivi d'un Précis des institutions du canton de Neuchâtel par A.-H. Calame* (nouvelle éd. revue et complétée). Lausanne: Imprimerie L. Burki.
- Duchosal, M. (1881). *Notions élémentaires d'instruction civique en usage dans les écoles primaires du Canton de Genève* (rééditions en 1902, 1909, 1915 et 1922). Genève: .
- Egger, A. (1862). *Géographie de la Suisse avec un aperçu historique*. Fribourg: Raemy.
- Egger, A. (1866). *Géographie de la Suisse avec un court abrégé d'histoire*. Fribourg: Fragnière.
- Espagne, M. & Werner, M. (Éd.). (1987). La construction d'une référence allemande en France, 1750-1914. Genève et histoire culturelle. *Annales ESC*, 969-992.
- Espagne, M. (2013). La notion de transfert culturel. *Revue Sciences/Lettres*, 1. Consulté le 4 mars 2016 dans <http://rsl.revues.org/219>
- Espagne, M., Gorshenina, S., Grenet, F., Mustafayev, S. & Rapin, C. (Éd.). (2016). *Asie centrale. Transferts culturels le long de la Route de la soie*. Paris: Éditions Vendémiaire.
- Etlin, S. (1863). *Geographie und Geschichte der Schweiz: für Volksschulen bearbeitet* (3^e éd.). Lucerne: Räber.
- Extermann, B. (2013). *Une langue étrangère et nationale. Histoire de l'enseignement de l'allemand en Suisse romande (1790-1940)*. Neuchâtel: Alphil.
- Farquet, R. (1994). *Le tremplin et l'obstacle. L'impossible réforme 1900-1930*. Genève: Département de l'Instruction publique.
- Ferrier-Houmard, G. (1881). *Manuel d'instruction civique et de civilité*. Bienne: Imprimerie W. Gassmann.
- Fontaine, A. (2015). *Aux heures suisses de l'école républicaine. Un siècle de transferts culturels et de déclinaisons pédagogiques dans l'espace franco-romand (préface de Michel Espagne)* (4 tirages). Paris: Demopolis.
- Fontaine, A. (2016a). Transferts culturels et pédagogie: reconnecter l'histoire de nos système éducatifs à leurs racines étrangères. *Didactica Historica*, 2, 65-69.
- Fontaine, A. (2016b). L'éclectisme pédagogique germanique, précurseur de l'éducation comparée? Réceptions et héritage des *Grundsätze* de Hermann August Niemeyer dans l'espace franco-suisse. *Revue germanique internationale*, 23, 65-78. Consulté le 25.05.2016 dans <https://rgi.revues.org/1581#quotation>

- Fontaine, A. & Goubet, J.-F. (Éd.). (2016). La pédagogie allemande dans l'espace franco-phone: appropriations et résistances [Numéro thématique]. *Revue germanique internationale*, 23.
- Fontaine, A. & Masoni, G. (2016). Circolazioni transnazionali di letture morali nell'Europa del secolo lungo. Una storia di transferts culturali. *Annali di Storia dell'educazione*, 23, 22-39.
- Fragnière, E. & Koller, A. (1880). *Géographie de la Suisse et abrégé d'histoire nationale*. Fribourg: Fragnière.
- Fragnière, E. & Koller, A. (1883). *Géographie de la suisse et abrégé d'histoire nationale* (6^e éd.). Fribourg: Fragnière.
- Grandjean, H. & Jeanrenaud, H. (1941). *Histoire de la Suisse. Tomes 1 & 2*. Lausanne: Librairie Payot & Cie.
- Kaeser, M. A. (2001). Le «mythe lacustre» et la construction de la Suisse au XIX^e siècle: les archéologues et l'historiographie. *Le cartable de Clio. Revue romande et tessinoise sur les didactiques de l'histoire*, 1, 21-27.
- (1848). *Loi sur l'instruction publique*. Fribourg: L.-J. Schmid.
- Mangisch, M. (1932). *Notions élémentaires d'instruction civique. Adaptation aux institutions valaisannes de l'ouvrage de H. Duchosal; manuel adopté par le département de l'instruction publique du canton du Valais* (réédition en 1944). Sion: s.n.
- Marchand, L. (1909). *Deutsches Lehrbuch*. Paris: Librairie Larousse.
- Pache, A. (2006). *Comment former des citoyens catholiques et patriotes? L'enseignement de l'histoire suisse dans les écoles fribourgeoises (1848-1979)*. Mémoire de licence, Université de Fribourg.
- Phillips, D. (1989). Neither a borrower nor a lender be? The problems of cross-national attraction in education », *Comparative Education*, 25, (3), 267-274.
- Phillips, D. (2009). Aspects of educational transfer. In R. Cowen & A. Kazamias (Éd.), *International Handbook of Comparative Education* (vol. 2, pp. 1061-1077). New York: Springer.
- Rappleye, J. (2012). *Policy Transfer in an Era of Globalization: Theory – History – Comparison*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Rochat, L. & Lohmann, A. (1931). *Cours d'allemand. Première année*. Genève: Prior.
- Rochat, L. & Lohmann, A. (1932). *Cours d'allemand II*, Genève: Prior.
- Rouiller, V. (2017). *À la croisée de deux cultures, nationale et étrangère. Histoire de la discipline scolaire de l'allemand en Suisse romande (1830-1990)*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève.
- Roussy, A.-E. (1932). À propos d'un nouveau «Cours d'allemand» à l'usage des collégiens. [s.n.] Coupure de presse, AEG, 1933-1985, va5.3.304..
- Schmitt, G.-J. & Bornet, L. (1872). *Essai d'instruction morale et civique à l'usage des familles et des écoles. Manuel du citoyen français*. Paris: A. Le Chevalier.
- Scholl, S. (2013). "Soyez courageux et dociles!". Les normes religieuses comme vecteur d'éducation au patriotisme en Suisse (1870-1914). *Revue suisse d'histoire*, 3, 343-363.
- Schriewer, J. (1990). The Method of Comparison and the Need for Externalization: Methodological Criteria and Sociological Concepts. In J. Schriewer & B. Holmes (Éd.), *Theories and Methods in Comparative Education* (pp.25-83). Frankfurt am Main: Lang.
- Siebs, T. (1898). Deutsche Bühnaussprache. Ergebnisse der Betrachtungen zur ausgleichenden Regelung usw. Berlin. Steiner-Khamsi, G. (2000). Transferring Education, Displacing Reforms. In J. Schriewer, *Discourse formation in comparative education* (pp. 155-188). Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Steiner-Khamsi, G. (2004). *The global politics of educational borrowing and lending*. New York, NY: Teachers College Press.
- Steiner-Khamsi, G. & Waldow, F. (Ed.). (2012). *Policy Borrowing and Lending in Education*. Londres & New York: Routledge.

- Tinembart, S. (2015). *Le manuel scolaire de français, entre production locale et fabrique de savoirs. Le cas des manuels et de leurs concepteurs dans le canton de Vaud au 19^e siècle*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève.
- Tosato-Rigo, D. (2012). Une didactique des droits de l'homme? Autour de quelques catéchismes républicains helvétiques. In *Menschenrechte und moderne Verfassung. Die Schweiz im Übergang vom 18. zum 19. Jahrhundert. Akten des colloquiums an der Universität Freiburg, 18.-20. November 2010* (pp. 276-295). Genève: Slatkine.
- Weber, W. (1925). *Deutsch für Ausländer*. Wolfenbüttel: Heckner.

Mots-clés: Transferts culturels, manuels scolaires, circulations transcantonales des savoirs, instruction civique, histoire nationale, enseignement de l'allemand

Kantonsübergreifende Verbreitung schulischen Wissens in der Schweiz mit Hilfe von Schulbüchern der Fächer Geschichte, Deutsch und politische Bildung (1830-1950)

Zusammenfassung

Ziel dieses Artikels ist es, die kantonsübergreifende Verbreitung schulischen Wissens in der Schweiz unter Verwendung aktueller methodologischer Entwicklungen im Bereich des Kulturtransfers zu analysieren. Schulbücher (und Lehrmittel) sind dabei als Vektor des kulturellen Transfers zu verstehen. Dieser erlaubt die Verbreitung und Aneignung vielfältigen Wissens, verbunden mit der gleichzeitigen Konsolidierung kantonaler, regionaler oder nationaler Identitätsnormen. Der Artikel beabsichtigt im Zuge der Analyse der Schulbücher in den Fächern Geschichte, politische Bildung und Deutsch die These der Transfermechanismen zu stärken, zumal Schulbücher zwischen den Kantonen der Schweiz und auch über nationale Grenzen hinaus zirkulierten.

Schlagworte: Kulturtransfer, Schulbücher und Lehrmittel, kantonsübergreifende Verbreitung von Wissen, politische Bildung, nationale Geschichte, Deutschunterricht

Circolazioni transcantonali di saperi scolastici attraverso il prisma dei manuali di storia, di tedesco e di educazione civica in Svizzera (1830-1950)

Riassunto

L'obiettivo del contributo è di proporre un'analisi della circolazione transcantonale dei saperi scolastici in Svizzera, ricorrendo agli sviluppi metodologici propri alla nozione di trasferimento culturale. Si tratta quindi di pensare il manuale scolastico come un vettore di trasferimenti culturali, che favorisce la circolazione e l'appropriazione di saperi diversi legati alla consolidazione di norme identitarie, cantonali, regionali o nazionali. Attraverso il presente articolo s'intende mettere in risalto i meccanismi di trasferimento esaminando i manuali di storia, di educazione civica e di tedesco che circolano tra i cantoni svizzeri e oltre le frontiere nazionali.

Parole chiave: Trasferimenti culturali, manuali scolastici, circolazione transcantonale dei saperi, educazione civica, storia nazionale, insegnamento del tedesco

Transcantonal Circulation of School Knowledge Through the Prism of History Textbooks, German and Civic Education in Switzerland (1830-1950)

Summary

This article aims to provide an analysis of school knowledge transcantonal circulation in Switzerland using the methodological developments of the concept of Cultural transfers. It consists in considering the textbook as a vector of Cultural transfers, which allows the circulation and appropriation of plural knowledge related to the consolidation of cantonal, regional or national identities. The article proposes to support transfer mechanisms by examining history, civic education and German textbooks that circulate between Swiss cantons and even beyond national borders.

Keywords: Cultural transfers, textbooks, circulation of school knowledge, civic education, national history, teaching of German